

0141762P
ACADEMIE DE CAEN
COLLEGE ALAIN CHARTIER
15 BIS RUE DES BILLETES
14403 BAYEUX CEDEX
Tel : 0231922606

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation du temps scolaire

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 75-1

Annule et remplace l'acte n° 75 - 2019-2020

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/05/2020

Réuni le : 14/05/2020

Sous la présidence de : Nelly Cuciz

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-9, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55 et D.421-137

- l'avis de la commission permanente du 14/05/2020

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'organisation du temps scolaire.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

En application de l'art. R. 421-20 du Code de l'éducation, afin de fixer les règles d'organisation de l'Etablissement dans le respect des consignes sanitaires, pour les Collèges appartenant à la zone verte définie par le décret n° 2020-548 du 11-05-20 supposés accueillir des élèves à compter du 18-05-20.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 14

Contre : 1

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0

BIEN_20192020_75-1_0141762P_200611145405

0149999T

ACADEMIE DE CAEN

DIR SERVICES DEPARTEMENTAUX EN DU CALVADOS

2 PLACE DE L'EUROPE

14208 HEROUVILLE ST CLAIR CEDEX

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Organisation du temps scolaire En application de l'

Etablissement émetteur de l'acte : COLLEGE ALAIN CHARTIER-0141762P

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement de l'acte : 75-1

Année scolaire : 2019-2020

Pour le recteur, et par délégation

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Commentaire de rectification : Voilà qui est fait.

Cordialement